

CI OLYMPIQUE COURCHAMP-VIDOURLE

Règlement Tournoi U11 2015

ARTICLE 1:

Le Club Intercommunal Olympique de Courchamp Vidourle organise son tournoi U11 le Samedi 25 Avril 2015

ARTICLE 2: Lieu et Heure de Convocation

Les matchs se dérouleront sur les terrains du périmètre d'invention du club

Le coup d'envoi du tournoi sera donné à 9 heures.

Toutes les équipes doivent être présentes et avoir rempli leur feuille d'engagement avant leur premier match.

ARTICLE 3: Les règlements de l'international " Board " régiront ce tournoi, à noter

L'arbitre peut selon son appréciation accompagner l'avertissement d'une exclusion temporaire de 5 mn.

Chaque équipe doit présenter deux accompagnateurs dont un officiera à la touche lors des matchs de son équipe lors des matchs de qualification.

Chaque équipe doit fournir un ballon de match et pourra éventuellement présenter un second jeu de maillots.

ARTICLE 4: Durée des rencontres.

Les matchs ont une durée de 20 minutes.

ARTICLE 5: Nombre de joueurs.

Une liste de **12 joueurs** maximum, né(es) en 2004-2005, par équipe doit être déposée à la table d'appel. Les joueurs remplacés pourront entrer à nouveau et continuer ainsi à participer à la rencontre.

ARTICLE 6: Qualification des joueurs.

La liste des 12 joueurs, doit être déposée à la table d'appel avant la première rencontre.

Toute équipe participant au tournoi ne peut utiliser que des joueurs couverts par une assurance et **titulaires d'une licence FFF**.

Toute équipe participant au tournoi peut utiliser des joueurs licenciés dans d'autres clubs et doit présenter toutes les licences des dits joueurs.

ARTICLE 7: Déroulement du tournoi.

Le tournoi sera composé de 16 équipes répartis en 4 poules.

Les 2 premiers de chaque poules disputeront les quarts de finale, les deux autres les matchs de classement

Victoire: 4 points Nul: 2 points Défaite: 1 point Pénalité ou forfait: 0 point.

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées de la façon suivante:

- goal-average particulier.
- meilleure différence de buts.
- meilleur goal-average (rapport bp/bc).
- meilleure attaque.
- série de **3** tirs au but en cas d'égalité parfaite.

ARTICLE 8: Divers

Les cas non prévus à ce règlement seront réglés par le Président du Club Intercommunal Olympique de Courchamp

Le Club Intercommunal Olympique de Courchamp ne peut être tenu responsable des éventuels accidents ou vols survenus au cours du tournoi.